

## LES TRAVAUX DE V.R.D. COMPRENNENT :

### A) TRAVAUX PREPARATOIRES – TERRASSEMENTS GENERAUX

Ils concernent l'exécution des plates-formes de voirie des abords et le reprofilage des espaces libres après construction des chaussées. Les travaux comprennent :

- Les travaux préparatoires de nettoyage de terrain, démolition d'ouvrages de voirie et d'implantation
- Les travaux de décapage et de mise en stock de la terre végétale
- Les terrassements en masse des encaissements de chaussée dispositif de rétention et ouvrages extérieurs
- L'emport des matériaux excédentaires à la décharge publique
- Les remblais compactés en matériaux de carrière pour réalisation d'une couche de forme sous chaussées
- La reprise sur stock et la mise en place de terre végétale sur les espaces végétalisés

### B) RESEAU EAUX USEES

Sans objet les travaux d'aménagement de la plateforme ne nécessitent pas de raccordement au réseau

### C) RESEAU EAUX PLUVIALES

En application des prescriptions du PLU, un dispositif de compensation de l'imperméabilisation généré par le projet sera mis en œuvre suivant les préconisations de la note DEDA.

La capacité du dispositif assurera un stockage équivalent à 100 l par m<sup>2</sup> de surface imperméabilisée créée au-delà du seuil de 40%. Le débit de fuite dépendant de la surface affectée à la rétention sera défini suivant la formule  $Q_f = 95 * 10^{-5} * \text{Surface imperméabilisée}$  en relation avec la structure de stockage.

#### Calcul du volume de rétention :

- Surface totale du projet :	3 002 m <sup>2</sup>
- Surface imperméabilisée :	1 890 m <sup>2</sup>
- Coefficient de ruissellement :	0.63
- Coefficient maximum :	0.40
- Surface objet de la rétention, suivant PLU :	689.20 m <sup>2</sup>
- Volume / Unité de surface :	100 l/m <sup>2</sup>
- Volume à stocker :	68.92 m <sup>3</sup>
- Surface de rétention prise en compte :	1 890 m <sup>2</sup>
- Volume stockage mis en œuvre :	193 m <sup>3</sup>
- Débit de fuite :	0.65 l/s
- Diamètre ajutage :	20.57 mm
- Diamètre ajutage minimum :	60 mm
- Diamètre ajutage retenu :	60 mm

#### Spécificité particulière du projet :

La voie publique adjacente au projet (chemin de Poutingon) ne comporte pas de réseau pluvial public canalisé autorisant le raccordement de l'opération, l'évacuation des eaux pluviales de la parcelle sera réalisée au moyen d'un dispositif d'infiltration.

En l'absence d'exutoire autorisant un rejet direct des surfaces non soumises à compensation, le dispositif sera dimensionné pour la totalité de la surface imperméabilisée de l'opération (1 890 m<sup>2</sup>)

La surverse de sécurité sera effectuée superficiellement « en caniveau » au moyen d'un regard déversoir implanté sous trottoir.

Une canalisation en attente bouchonnée à ses deux extrémités sera positionnée en limite Sud/Ouest de projet au droit de la zone d'écoulement naturelle topographique de la parcelle afin d'autoriser ultérieurement un raccordement canalisé de l'exutoire vers le bassin de rétention public existant Chemin des comportés.

 Dispositions envisagées :

Le volume global de compensation (189 m<sup>3</sup>) sera obtenu au moyen d'un dispositif de rétention/infiltration de type « Chaussée réservoir » d'un volume utile de 112 m<sup>3</sup> implanté sous l'accotement sud de la plateforme, d'une rétention superficielle d'un volume utile de 77 m<sup>3</sup> sur l'emprise de la chaussée et des aires de stationnement Sud.

- Les travaux comprennent l'établissement des réseaux eaux pluviales à créer depuis les dispositifs d'engouffrement sous chaussées jusqu'au dispositif de rétention, infiltration.
- Les canalisations seront exécutées en béton armé ou en PVC suivant sections
- Les regards de visite seront coulés en place, avec couverture par tampon ou grille fonte PMR, d'une classe de résistance adaptée à la position du regard
- Les caniveaux à grilles seront de type préfabriqués en béton avec couverture par grille fonte PMR D40C

## D) RESEAU D'EAU

Sans objet les travaux d'aménagement de la plateforme ne nécessitent pas de raccordement au réseau

## E) RESEAUX TELEPHONIQUES / COURANTS FAIBLES

- Les travaux comprennent l'adduction de la parcelle depuis le point de raccordement sur le réseau existant sous le trottoir du chemin du Poutingon, l'infrastructure en attente (chambres de tirage, et fourreau) pour équipements futurs.

## F) RESEAUX ELECTRIQUES / BT / COURANTS FORTS

- Les travaux comprennent l'exécution d'une infrastructure (chambres de tirage, et fourreaux TPC) pour équipement futurs et pour les raccordements de l'alarme du séparateur à hydrocarbures et la réalimentation du poste de refoulement pluvial existant
- L'adduction électrique de la parcelle sera réalisée par ENEDIS depuis le réseau aérien existant sur le trottoir chemin du Poutingon

## G) ECLAIRAGE EXTERIEUR

- Les travaux comprennent l'exécution de l'infrastructure (chambre de tirage et fourreau TPC) en attente pour équipements futurs.

## H) VOIRIE

Les travaux comprennent :

- Le réglage, le compactage du support constitué par la couche de forme
- La mise en place d'une couche de fondation/base en GNT
- La pose de bordures
- La mise en œuvre d'un revêtement béton bitumineux noir 0/10 sur chaussées et aires de stationnement
- La mise en œuvre d'un revêtement de sol en ballast sur les accotements Sud et Est des aires de stationnement
- Les bordures seront en béton du type 20 x 30, 10 x 25 ou A2 entre chaussées, aires de stationnement et espaces libres